



Aspects économiques du paludisme

Le paludisme affecte la santé et la richesse des pays et des personnes. En Afrique aujourd'hui, on reconnaît que le paludisme est à la fois une maladie due à la pauvreté et une cause de pauvreté. Le paludisme a un important coût direct et indirect mesurable et on a vu qu'il entravait sérieusement le développement économique. En effet, pour ce qui est de la prospérité des économies en développement, l'écart s'est creusé davantage d'année en année entre les pays impaludés et les pays sans paludisme.

La croissance économique annuelle dans les pays de forte transmission palustre a toujours été inférieure à celle des pays sans paludisme. Les économistes attribuent au paludisme un déficit de croissance annuel pouvant atteindre 1,3% dans certains pays d'Afrique. Au fil des années, l'écart se creuse entre le PIB des pays selon qu'ils sont touchés ou non par le paludisme et c'est la croissance économique de toute la région qui est pénalisée.

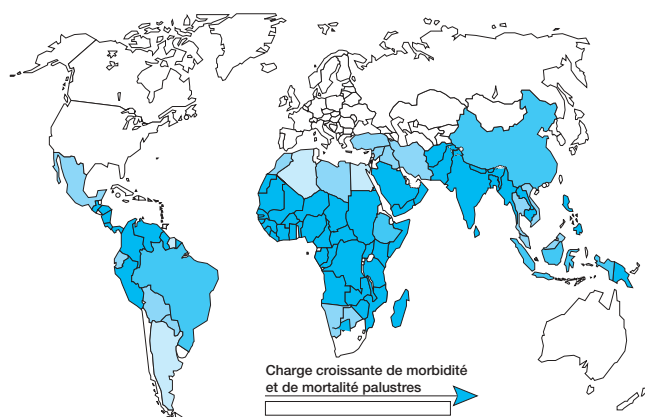
Le coût direct du paludisme recouvre les dépenses individuelles et publiques pour la prévention et le traitement de la maladie. Les dépenses individuelles incluent les moustiquaires imprégnées d'insecticide, les honoraires médicaux, les antipaludiques, le transport jusqu'aux services de santé, et le soutien au malade et parfois à un membre de la famille qui l'accompagne pendant son hospitalisation. Les dépenses publiques incluent l'entretien des services de santé et des infrastructures sanitaires, la lutte antivectorielle, l'éducation et la recherche relevant du secteur public. Dans certains pays fortement impaludés, les dépenses peuvent représenter jusqu'à 40% des dépenses de santé publique, 30-50% des admissions hospitalières et jusqu'à 50% des consultations externes.

Le coût indirect du paludisme inclut la perte de productivité ou de revenu associée à la maladie ou au décès. Il peut s'exprimer en termes de coût des journées de travail perdues ou de l'absentéisme et de valeur du travail non rémunéré accompli à domicile par les hommes et par les femmes. En cas de décès, le coût indirect comprend le revenu futur escompté du défunt.

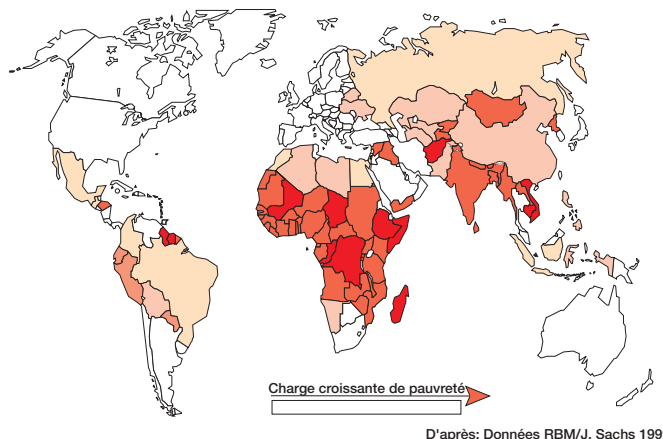
L'effet du paludisme sur les ressources humaines en Afrique ne se limite pas à une simple perte de revenu. La douleur et les souffrances humaines causées par la maladie sont un autre coût indirect du paludisme, difficile à chiffrer en dollars. Le paludisme entrave également la scolarisation et le développement social des enfants en raison de l'absentéisme et des atteintes neurologiques permanentes et autres conséquences des accès palustres graves.

La simple présence du paludisme dans une collectivité ou un pays est aussi préjudiciable à la prospérité individuelle et nationale en raison de son influence sur les décisions sociales et économiques. Le risque de contracter le paludisme dans les zones d'endémie peut dissuader les investisseurs, nationaux ou étrangers, et affecter les décisions personnelles ou familiales de nombreuses

Estimation de la charge mondiale de morbidité et de mortalité palustres



Estimation de la pauvreté dans le monde



Il existe une relation étonnante entre paludisme et pauvreté.

façons ayant des effets négatifs sur la productivité et la croissance économiques, ainsi par exemple:

- stagnation de l'industrie du tourisme faute de voyageurs disposés à se rendre dans des zones d'endémie palustre;
- stagnation des marchés liée au refus des responsables commerciaux de se rendre dans les zones impaludées et d'y consacrer des investissements;
- préférence des agriculteurs particuliers/ménages pour les cultures vivrières par rapport aux cultures de rapport à fort coefficient de main-d'œuvre en raison des effets du paludisme sur les travaux pendant les récoltes.



Ci-dessus: Le paludisme obère les ressources communautaires et personnelles et piège les familles dans un cercle impitoyable de pauvreté. Ci-dessous: Il est impossible d'évaluer le coût du paludisme en termes de souffrances humaines.

Conscients du fardeau que cela représente pour leurs économies, les gouvernements d'Afrique consacrent désormais davantage de ressources à la lutte antipaludique, conformément aux résolutions du Sommet d'Abuja en 2000. Le paludisme prend aussi une place importante dans les discussions sur la réduction de la pauvreté et l'allègement de la dette, et la lutte antipaludique apparaît maintenant aux yeux de nombreuses personnes comme un élément majeur des stratégies nationales de réduction de la pauvreté dans les pays d'endémie palustre. Les pays prennent également des mesures pour assurer l'opportunité des dépenses directes consacrées au paludisme et faire en sorte que les moustiquaires imprégnées d'insecticide servant à la prévention du paludisme deviennent plus accessibles en abolissant les taxes et les droits de douane sur les insecticides, les moustiquaires et les matériaux utilisés pour les fabriquer.

Les entreprises locales et internationales qui opèrent dans des zones impaludées constatent également qu'en soutenant la lutte antipaludique non seulement elles réduisent les niveaux d'absentéisme et la baisse de productivité mais qu'elles stimulent en outre les relations entre les travailleurs, la collectivité et les pouvoirs publics.

En définitive, la hausse de la productivité encouragera l'expansion du marché, stimulera les dépenses des ménages et modifiera les schémas de consommation. Le renforcement de la lutte antipaludique bénéficiera à de nombreuses entreprises, en particulier celles qui produisent des biens de consommation ou créent des entreprises locales de tourisme.

Les entreprises privées peuvent apporter à la lutte antipaludique des ressources et des compétences essentielles par les moyens suivants:

- Verser les fonds indispensables pour accélérer la mise en œuvre des programmes existants et en créer de nouveaux.
- Aider à la recherche et au développement de nouvelles interventions et de nouveaux traitements contre le paludisme.
- Fournir des compétences en matière de gestion et de commerce pour stimuler le marché des moustiquaires imprégnées d'insecticide et des antipaludiques.



Photographies: OMS/FRP, R Allan, P. Viot

- Utiliser leur réseau de distribution pour apporter aux communautés éloignées des médicaments salvateurs et des mesures de prévention.
- Utiliser leurs compétences en marketing et en relations publiques pour soutenir les campagnes d'éducation du public.



Faire reculer le paludisme est un partenariat mondial établi en 1998 par l'OMS, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale. En collaboration avec les gouvernements, d'autres organismes de développement, des ONG et des entreprises privées, il s'efforce de réduire le coût humain et socio-économique du paludisme.